Au Cochon d'Or
Viandes et comestibles
Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62
1530 Payerne www.cochondor.ch
LE HIT DE LA SEMAINE
Grenadin de porc frais
14.50 kg
SUISSE GARANTIE
env. 600g
Valable du 20.02.2018 au 26.02.2018

N° 07 Abonnement: Fr. 58.– par année (ne cesse qu'au refus formel du client)

# Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / **Edition du jeudi 22 février 2018**

**MOUDON**
Le souffle de la musique pour double chœur [6]

**CHAPELLE-S.-MOUDON**
L'Aurore: les Squatters se trompent de cible [13]

**MÉZIÈRES**
Beau soutien pour le Football-Club [15]

**MOUDON** Cirque Helvetia

# Sous le chapiteau: humour et disco

• Le Cirque Helvetia a pris ses quartiers d'hiver à Moudon et la famille Maillard organise plusieurs événements afin de faire vivre le chapiteau. En effet, le cirque de Noël a plié bagages mais la structure elle-même reste en place à Moudon plusieurs mois avant que la caravane ne reparte en tournée. Pour Julien Maillard, qui a repris le flambeau de son père, se pose un défi, celui d'offrir des spectacles variés, en dehors du monde du cirque, afin de faire vivre le chapiteau hors saison.

Julien Maillard, Raynald et Terry aba

## De l'humour et de l'amour

A l'occasion de la Saint-Valentin, le samedi 17 février dernier, c'est un spectacle humoristique qui a pris place sous la toile. Intitulé *Raynald et Terry font l'humour à deux*, le spectacle a réuni les deux showman, amis de longue date. Précédant le spectacle, un dîner romantique était organisé samedi soir. Une soirée quelque peu décevante pour les organisateurs, le public ayant déserté Moudon pour se rendre aux Brandons de Payerne. Dans la salle, une poignée d'admiratrices avaient fait le déplacement, riant de bon cœur aux blagues de ces deux séducteurs.

## Entrez dans la danse

Le Cirque Helvetia mise sur une offre diversifiée pour attirer un public éclectique. Le 24 février dès 19h00 aura lieu une Silent Party sous le chapiteau, une première en Suisse. Le concept séduit en Romandie depuis quelques années. Ouverte à tous, même aux enfants accompagné d'un adulte, la Silent Party consiste, comme son nom l'indique, à faire la fête en silence. Le concept est simple, chaque convive reçoit un casque qui diffuse plusieurs styles de musique. Nous attendons 3 DJs: un DJ rock, un all styles et un années 80. L'auditeur peut choisir sur quelle fréquence il branche son casque et peut ainsi changer d'atmosphère sans changer de salle. Un concept assez loufoque car on essaye de deviner sur quelle musique les autres participants dansent et cela crée une ambiance drôlissime et conviviale. La soirée est proposée au tarif de Fr. 10.– par personne, casque et vestiaire inclus. Une restauration est prévue et, petit détail qui compte, la carte d'identité est obligatoire.

Alors, samedi soir, enfilez vos souliers et venez vous trémousser sous le chapiteau. Nous prévoyons des surprises pour le public, confie Julien Maillard, avec la présence des artistes du cirque qui offriront des prestations magiques et enchanteresses. Ambiance garantie!

[Afaf Ben Ali]

http://www.cirque-helvetia.ch/

Réclame

Déglon.Ch
Revêtements de sol
Parquet • Linoléum • Moquette
Christian Déglon
CP 194 Mobile: 079 858 81 43
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com

# Sortons couverts

**ÉDITORIAL**
par Francis GEORGE-Perrin

• Quelles que soient les années et les aléas du réchauffement climatique, les saisons se font imperturbablement. A l'heure où on le croyait à l'agonie, l'hiver se rappelle à nous et il est grand temps que les Brandons viennent allumer le feu. Parce que ce mois de février, même avec ses 28 jours annoncés, semble de plus en plus et long et hivernal. Avec sa bise et sa grisaille, il a la sagesse boiteuse du *Messager de Berne et Vevey* recommandant de ne pas enlever un fil et de se couvrir consciencieusement. Fait froid! A l'heure où l'on reprend en mains ses polices d'assurances en début d'année pour voir si il n'y aurait pas un peu à économiser, le rappel est cruel: les caisses-maladie ne cèdent rien et même si certains aimeraient bien que les arracheurs de dents et autres médecins prennent mieux en compte la situation financière de leurs «patients» (ont-ils la possibilité de ne pas l'être?), rien n'est moins sûr dans l'évolution des coûts de la santé et de leur couverture raisonnablement acceptable.

Autre couverture en délicatesse, celle d'une information médiatique diversifiée tous supports confondus. Entre initiative «No Billag» et concentration de la presse entre les mains de quelques groupes monolithiques mettant à mal la liberté d'expression, il y a de quoi s'inquiéter. De là à dire que ça fait froid dans le dos... Dans nos journaux et magazines, ça commence à s'étriquer côté couverture. On licencie et regroupe à tout va, à tel point qu'il ne serait pas surprenant de voir transiter bientôt par une rédaction zurichoise le compte-rendu de l'assemblée de la commune de Bottoflens, si chère au regretté Gilles, après avoir été adapté en format et en contenu. Ailleurs aussi, fait froid, et ce ne sont pas les athlètes et spectateurs des Jeux Olympiques d'hiver qui nous contrediront. Avant de se couvrir de médailles (ce qui ne tient chaud que le temps de l'émotion), les concurrents ont toutefois bénéficié lors de la cérémonie d'ouverture de coussins chauffants, halle climatisée et autres gadgets confortables eu égard à la rudesse du climat sud- coréen. On prend bien soin d'eux pour qu'ils gardent un bon souvenir de leur escapade dans ces contrées lointaines. A tel point que, dans l'inventaire des accessoires mis à leur disposition, on relèvera 110'000 préservatifs (il y en avait eu «seulement» 100'000 à Sotchi en 2014). Là-bas aussi la consigne est affichée clairement: «sortez couverts». Vu sous cet angle particulier, le village olympique offre une image quelque peu décalée par rapport à celle qui voudrait que seule la victoire préoccupe les sélectionnés du monde entier entre les compétitions. Si l'on met en première ligne la nécessité de faire des Jeux une occasion de rencontre entre les peuples, on demeure très attentifs aux risques de métissages excessifs. Plus discrètement peut-être dans les officines officielles ou pas du même village olympique, on ne serait pas surpris de découvrir des stérilisateurs de seringues ou autres équipements protégeant le dopage. Parce que, là aussi, il faut faire attention à l'air du temps et choisir la meilleure couverture.

**MOUDON** Sondage

# Le quartier du Fey veut son épicerie

• Sur le groupe Facebook *T'es de Moudon si*, une étude de marché est lancée depuis le 12 février par Anne Caldelari. Un questionnaire est mis en ligne, ce afin de récolter les avis des Moudonnois sur la raison d'être d'un commerce au Fey.

---

Depuis la fermeture de l'enseigne Denner dans ce quartier de la ville, le souffle commercial a de la peine à reprendre. Un quartier où s'alignent villas et immeubles et où il n'y a pas l'ombre d'une épicerie ou d'un café. Le but de cette étude de marché est d'évaluer la demande et mesurer les besoins des habitants afin de leur offrir un espace commercial efficient.

Le projet, exposé par les initiants, est de créer un café-restaurant doublé d'une épicerie près du nouveau collège du Fey. Un lieu accessible à tous, convivial et évolutif. L'idée d'une structure à taille humaine et qui invite la clientèle à se sentir comme à la maison.

Sur le Net, les avis sont très favorables. Il faut dire que les habitants du quartier attendaient une telle initiative avec l'arrivée du nouveau collège. Il faut pouvoir accueillir les professeurs, les élèves et aussi les parents qui doivent faire les courses de dernière minute avant de récupérer les enfants à la sortie de l'école. Un projet qui rassure même certains parents pour qui l'ouverture de ce lieu est plus que nécessaire, logique et évidente.

Pour participer à ce sondage et donner votre avis sur la question, rendez-vous sur la page Facebook *T'es de Moudon si*: https://www.facebook.com/groups/Tesdemoudonsi/permalink/1611285578992554/

[Afaf Ben Ali]

# Les brèves

**• TEAM ART MOUDON**
***Repas de soutien***

Habituellement prévu fin janvier, le souper de soutien aura lieu le **SAMEDI 21 AVRIL dès 18h30** à la salle de la Douane à Moudon. Apéro (farandole de pizzas Maison) - Entrée (pasticcio di maccheroni, pâtes au four) - Plat (rôti de porc et sa jardinière de légumes) - Dessert (douceurs ART) - Café - Animations - Bar... pour Fr. 70.– par personne (inclus apéro, menu, dessert et café) - Fr. 50.– pour les membres du Fan's Club) - Enfants moins de 12 ans gratuit.

Inscriptions jusqu'au 16 avril à: Cédric Althaus, 078 652 61 20, info@althaus-rally-team.ch

[Team ART | Cédric & Jess]

**Réclame**

Les Régionales
Pl. St-Etienne 6, 1510 Moudon
**021 905 28 28**

**Dominique Vauthey**
CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE
PLACE ST-ETIENNE 6, MOUDON

à la source de votre bien-être
**PHARMACIE MOUDONNOISE**
PHARMACIE – PARFUMERIE – DROGUERIE
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021 905 94 10 - Fax 021 905 94 11
Durant le mois de février:
**-20%** sur les emballages de comprimés à sucer **MÉBUCAÏNE**
**-15%** **le vendredi 2 mars**
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

**Deuil**

**L'Harmonie L'Abeille de Lucens**
a la grande tristesse de faire part du décès de
**Monsieur Olivier Besson**
membre actif de notre société
Nous adressons toute notre sympathie à sa famille

Journal de Moudon
**Impression** Imprimerie Moudonnoise SA, Pl. de la Gare 9, 1510 Moudon
Tél. 021 905 21 61, info@journaldemoudon.ch, www.journaldemoudon.ch
**Rédacteur en chef** Luc Baer, luc@imprimerie-moudon.ch
**Publicité** Tél. 021 905 21 61, annonce@journaldemoudon.ch

Moudon
**Avis officiels**

## • Brandons 2018
# Restrictions de circulation

A l'occasion des Brandons de Moudon qui auront lieu du **1er au 4 mars 2018**, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place.

**Lundi 26 et mardi 27 février:** la place du Bicentenaire «zone 10h » sera interdite au parcage le lundi 26 février dès 16h00. Elle le sera dans sa totalité le mardi 27 février dès 07h00.

**Mercredi 28 février dès 07h00:** le stationnement sera interdit sur les places de parc situées le long de la place du Marché ainsi que le long de la ruelle de la Tour-d'Enfer et de la Caserne.

**Mercredi 28 février dès 12h00:** le secteur situé entre l'église St-Etienne et la Caserne communale sera interdit à la circulation et au stationnement.

**Jeudi 1er mars dès 12h00:** la place de parc du Chemin-de-Fer sera interdite au stationnement.

**Vendredi 2 mars dès 10h00:** le stationnement sera interdit à la place St-Etienne, la rue du Temple et sur les places de parc situées devant l'Office du tourisme à la Grand-Rue.

**Vendredi 2 mars dès 16h00:** il sera interdit de stationner à la rue Grenade, rue St-Bernard, le Poyet, rue Mauborget et la Grand-Rue.

**Samedi 10 mars dès 7h00:** la Grand-Rue sera interdite à la circulation et au parcage ainsi que la rue du Château pour le démontage de la Grenette.

**Du vendredi 2 mars jusqu'au lundi 5 mars, le terrain multisport sera interdit d'accès (place pour le Bonhomme hiver)**.

**La route des Combremonts** sera interdite au stationnement durant toute la durée de la manifestation.

Le **centre-ville** sera progressivement interdit à la circulation du **vendredi 2 mars à 14h00 au lundi 5 mars vers 12h00** afin de permettre le nettoyage de la ville par le service de la voirie. Les barrages seront levés selon l'avancement des travaux. **Le dimanche 4 mars**, **la traversée de Moudon par l'avenue Eugène-Burnand / avenue de Préville** sera interdite **dès 14h00**. Une signalisation complémentaire sera mise en place.

**L'avenue de Lucens**, dans sa totalité, sera interdite au stationnement dès le **samedi 3 mars à 07h00 au lundi 5 mars à 07h00**.

**Dimanche 4 mars dès 06h00**, **l'avenue Eugène-Burnand** sera interdite au stationnement.

Les usagers de la route sont priés de se conformer aux instructions des plantons de circulation ainsi qu'à la signalisation mise en place. Ils sont remerciés déjà de leur compréhension.

**Tous les véhicules gênants seront mis en fourrière et ne pourront être récupérés que le lundi 5 mars dans la matinée**.

SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
079 549 71 70

## • Votations fédérale et cantonale

L'assemblée de la commune de Moudon est convoquée pour le **dimanche 4 mars 2018** à l'effet de se prononcer sur

**Objets fédéraux:**

1. **Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021**
2. **Initiative populaire du 11 décembre 2015 «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)»**

**Objet cantonal:**

– **Initiative populaire «Pour le remboursement des soins dentaires»**

**Le système de vote par correspondance, dit «généralisé», s'applique!**

**L'électrice, l'électeur peut donc choisir de voter, sans demande expresse,**

– **par correspondance (envoi postal, ne pas oublier d'affranchir, avec retour au greffe municipal pour le 3 mars)**

– **par dépôt de l'enveloppe de vote, à préparer selon les instructions jointes, soit au greffe municipal (heures de bureau, jusqu'au 2 mars 12h!), soit dans la boîte aux lettres «Votelec» aménagée à cet effet sous les arcades de l'Hôtel de Ville jusqu'au 4 mars, 10h, ultime délai!**

– **au local de vote, ouvert uniquement le dimanche 4 mars de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville, une seule urne à disposition.**

Les électrices et électeurs qui choisissent de voter au local de vote le dimanche 4 mars doivent impérativement se munir du matériel officiel reçu (carte de vote, enveloppe de vote et bulletins de vote, à l'exception de l'enveloppe de transmission).

Tout citoyen actif de 18 ans révolus, domicilié dans la commune avant la clôture du rôle des électeurs et pourvu du matériel de vote, a le droit de participer au scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du Contrôle des habitants. Il est clos le vendredi 2 mars à 12h.

Le matériel de vote est parvenu aux électrices et électeurs directement du canton dans la semaine du **5 au 9 février**. Celle ou celui qui n'aurait pas reçu tout ou partie du matériel, ou qui l'aurait égaré, peut s'adresser au Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 2 mars à 12h, dernier délai. Il y a naturellement possibilité d'exercer son droit dès réception du matériel officiel!

Les malades (cas de maladies contagieuses réservés) et les infirmes peuvent **voter à domicile**. Ils doivent à cet effet en informer le Contrôle des habitants au plus tard **le vendredi 2 mars 2018 à 12h**. Cas échéant, cette demande peut encore être adressée le samedi 3 mars à la Présidence du bureau électoral (M. André Zimmermann, 079 621 16 16).

Les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile peuvent voter par correspondance selon les directives qui précèdent.

GREFFE MUNICIPAL, 021 905 88 88

**LES DIABLERETS - MOUDON** Vendredi 16 février

# Joyeux anniversaire!

• C'est entourée de toute sa famille que Mme Anne-Marie Dalioli, dite «Colette», a fêté ses 90 ans. Née à Moudon le 16 février 1928, elle y habita jusqu'au moment où elle décida de s'établir aux Diablerets, pour profiter de son chalet et des montagnes. Tous nos vœux et bonne santé!

# BRANDONS DE MOUDON

Anniversaire 10 ans du jumelage 2008-2018 & Brandons de Moudon Rabadan Bellinzona

# St. Brandon's DAYS

15 GUGGENS LIVE MUSIC

# 1-2-3-4 MARS 2018

**Fête foraine - Bistrots décorés - Caserne - Grenette- Place du Marché - Nuits libres**

## Jeudi 1er mars

14h01 Bal costumé des Ainés
20h02 Loto à la Douane
21h03 Ouverture du bar du Comité

## Vendredi 2 mars

20h01 Cortège aux flambeaux
21h21 Concours des masques (new)

## Samedi 3 mars

15h33 Cortège des enfants
23h59 Election de Miss St-Patrick sous la Grenette

Miss St. Patrick

## Dimanche 4 mars

10h01 Méga Concert apéro
14h32 Grand Cortège
20h36 Concert irlandais avec Raglan Trail TEMPLE BAR, Dublin (IE) entrée gratuite

Celtí Bus
ve & sa
02h30 -05h00
Départ devant la Douane

Phoenix Sécurité technique & humaine
MEFR Sanix Delta
www.automottaz.ch Mottaz 1510 Moudon
La Liberté
BCV
Henniez
rouge
Cardinal à l'amitié
localsearch

Brand'Irish Pub
WWW.BRANDONS.CH

LE CARNAVAL LE PLUS FOU

**MOUDON**

Sport

# Pour le plaisir du football

• Il avoisinait les 0°C dimanche matin, mais cela n'a pas empêché les habitués de venir taquiner le ballon. En effet, tous les dimanches matin à partir de 10h00, un match de football ouvert à tous et à toutes est organisé sur le terrain de sport de Bressonnaz. En face de la Caserne, cette infrastructure en bord de Broye est habituellement utilisée pour certains entraînements du FC Etoile-Broye et par les militaires. Qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente, les joueurs amateurs répondent présents sur le terrain, pour le plaisir de se dépenser en s'amusant.

Les amateurs de foot de Bressonnaz aba

## Créer un moment de partage sportif

Cette initiative est née d'un constat simple, nous dit Fabrizio Vecchio, nous venons régulièrement faire du jogging et il n'y a jamais de monde sur ce terrain, on a donc décidé de faire vivre ce lieu. Avec ses amis Felipe Silva, Bruno Moreira et Victor Vincaik, ils en parlent autour d'eux et les gens semblent intéressés. Ils décident donc de poster une annonce sur le groupe Facebook *T'es de Moudon si* et l'engouement a été vite présent. Lancé début février, l'idée d'un groupe de foot amateur a fait son chemin et actuellement 13 joueurs viennent régulièrement disputer un match le dimanche. Nous avons même notre Neymar, lance Fabrizio sur le ton de la plaisanterie. Le groupe est ouvert à tout le monde, même des femmes se joignent à nous, révèle Felipe. On espère qu'avec l'arrivée du printemps les gens vont spontanément venir au terrain. Une belle occasion pour décompresser du travail et lier des amitiés. A l'issue du match hebdomadaire, les joueurs échangent un verre avant de retrouver leurs familles pour le repas de midi.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe, nul besoin d'enfiler vos crampons, en basket, en short ou en pantalon, à partir de 10h à Bressonnaz le dimanche, c'est open foot et tout le monde est bienvenu. Renseignements au 079 887 41 75, Felipe Silva.

[Afaf Ben Ali]

**MOUDON**

Vendredi 2 février

# Assemblée générale de l'Amicale du Rochefort

**• L'Amicale du Rochefort a tenu son assemblée générale le 2 février dernier à son siège, cette Salle du Rochefort qu'elle occupe et entretient dans le bâtiment du Grand-Air à la rue du Château.**

Fondée en 1974 par Georges Sudan et comptant un peu plus d'une centaine de membres, cette association s'est donné pour mission de participer à l'animation de la Ville-Haute de Moudon, notamment en proposant à la location la Salle du Rochefort et sa cuisine, un lieu qui peut accueillir environ 60 convives pour des assemblée, des mariages, des repas d'anniversaire et autres banquets.

Conjointement, l'Amicale organise chaque année une «Brocante du Bourg» qui connaît un joli succès en attirant chaque année davantage d'amateurs et autres chineurs d'objets anciens. C'est là un événement festif qui se déroule sur un week-end, avec la possibilité de se restaurer sur place en goûtant les spécialités appréciées d'une équipe de cuisine réputée pour la qualité de ses prestations.

Lors de l'assemblée du 2 février, Pierre-Alain Décotterd a été élu président d'honneur après 35 ans à la tête de la société.

Des renouvellements sont également intervenus au sein du comité, un certain nombre d'anciens ayant fait valoir leur droit à une retraite bien méritée. Ce fut donc l'occasion pour l'assemblée d'élire 4 nouveaux membres qui vont venir s'intégrer à l'équipe en place, assurant ainsi un rajeunissement des cadres de l'Amicale. Désormais, le comité se présente de la manière suivante:

- René Meillard, président
- Carina Vilas, caissière
- Florence Boldrini, secrétaire

Membres:

- Véronique Diserens
- Sylvie Moret
- Patrick Bruthus
- Jean-Claude Golay
- Thierry Jaquiéry
- Olivier Sagot

Lors de cette assemblée générale, on a également fixé les dates de la 22e édition de la Brocante du Bourg, qui aura lieu les 26 et 27 mai prochains.

La formule à succès de cette manifestation sera reconduite, avec juste quelques modifications de détail concernant l'utilisation des espaces disponibles. En effet, il s'agira notamment d'optimiser l'utilisation du terrain en ouvrant aux exposants l'espace parking adjacent au jardin du bâtiment du Grand-Air à la place d'y stationner des véhicules. Cela créera de facto une sorte de centre de la manifestation tout proche de l'espace buvette, cuisine et restauration.

[Donaly]

http://www.amicale-rochefort.ch/

Réclame

**MOUDON**

Concerts de St-Etienne

# Le souffle de la musique pour double chœur

**• Venu de Bienne, le chœur *Jubilate* a proposé dimanche, pour le cinquième concert de l'Association pour St-Etienne, un ambitieux programme en double chœur: les pièces choisies, du XVII^e^ au XXI^e^ siècle, avaient toutes la particularité de développer l'art choral à six et huit voix. Le concert, qui semblait fait pour St-Etienne et son acoustique riche en harmoniques, a été suivi, relâches obligent, par un demi-public de passionnés.**

**Le chœur Jubilate en éventail pour un *Alleluia* à huit voix** Photos SK

St-Etienne a accueilli dimanche beaucoup moins d'auditeurs, hélas, que pour d'autres concerts, mais toujours enthousiastes et visiblement heureux d'être là. Avec un peu moins de quarante chanteurs, l'ensemble biennois, sous la direction de Stéphane Renevey, lance un pari difficile, celui de se scinder en registres restreints pour nous livrer des œuvres aussi délicieuses à entendre que complexes à chanter.

Les six voix du *Abendlied* composé par le Liechtensteinois Josef Rheinberger se combinent en une véritable gourmandise romantique, sombre et émouvante comme un chocolat fin. C'est ensuite le motet de Brahms *Warum ist das Licht gegeben dem Mühselingen* («Pourquoi la lumière est-elle donnée aux misérables?»), un chef-d'œuvre de la musique chorale *a cappella*, qui met en scène la complainte de Job dans une fugue en cascades chromatiques pleine de surprises et de rebondissements: performance étonnante et réussie malgré la virtuosité de la partition.

Après deux préludes de choral caressés sur les claviers de St-Etienne par l'excellent organiste Benjamin Guélat, le clou du concert: le déjà célèbre *Alleluia* composé par Eric Whitacre en 2011 en successions d'accords moelleux qui paraissent délivrés de la gravité dans une spiritualité de science-fiction. Une musique simple d'écoute mais qui fait rêver, défendue avec délicatesse par le chœur discrètement souligné par l'orgue.

Non contents de cette prouesse, les chanteurs s'attaquent à des extraits d'un monument de la musique suisse du XX^e^ siècle: la *Messe pour double chœur* de Frank Martin, notamment le *Kyrie* prenant ses sources dans le chant grégorien et le *Gloria* inspiré de Bach, qui nous projettent dans un univers étrangement familier.

Jolie surprise rompant cette suite de feux d'artifice vocaux, le public a le plaisir de redécouvrir l'Allemande, la Sarabande et la Gigue de la première *Suite pour violoncelle seul* de Jean-Sébastien Bach, sous l'archet léger de Marieanne Lee: un moment délicat de méditation portée par les vieilles pierres...

Le concert se conclut avec le motet à huit voix du même Bach, *Komm, Jesu, komm*, pièce d'horlogerie vertigineuse qui met le public en joie. Chacun aura remarqué la direction atypique de Stéphane Renevey, une chorégraphie très expressive dont les gestes ajoutent une forme tridimensionnelle à la musique.

[S. Krauer]

**Prochain concert:** dimanche 11 mars 2018 à 17h avec la réunion du Chœur Neuf Lutry et du chœur Chantebroye, dirigés par Julien Rallu et Laurent Jüni. Au programme: le *Gloria* et le *Credo* d'Antonio Vivaldi. Billets à l'entrée, ouverture des portes à 16h.

**Benjamin Guélat aux orgues de St-Etienne**

**Marieanne Lee: finesse et chaleur du violoncelle seul**

**Stéphane Renevey, un directeur au geste chorégraphique**

**MOUDON**

Arts et lettres

# Assemblée du Scribe

L'Association Le Scribe a tenu son assemblée annuelle le samedi 17 février à Moudon.

**• Le comité a présenté son rapport d'activité. Il a été réélu et les comptes adoptés. Prochaine manifestation: le concours littéraire.**

Le Scribe et Moudon, c'est une histoire d'amour partagée et la présidente, Mme Filomena Campoli, l'a souligné en ouverture d'assemblée. Le Scribe est aussi une réunion d'amis unis par le même intérêt pour les arts et les lettres. Un hommage a été rendu à deux membres décédés, Mme Christiane Bonder et M. Alfred Herrmann.

Dans son rapport, Mme Campoli a dit sa reconnaissance aux personnes et collectivités qui soutiennent l'Association. En novembre 2017, la dernière exposition de peintures, photographies et sculptures a remporté un beau succès. La présidente a souhaité qu'il en soit de même pour le prochain concours du Scribe d'Or et Prix littéraire de la Ville de Moudon.

Les comptes ont été approuvés, équilibrés avec un léger excédent de recettes, lesquelles proviennent des cotisations versées par les 142 membres, de produits de manifestations et de divers dons. Le comité a été reconduit dans ses fonctions, avec Mmes Filomena Campoli et Hélène Williamson-Blanc, MM. Daniel Murset, Jean-Charles Rossi, Tai Ai Kiun et Bruno Mercier.

Moment fort de l'activité, le 14e Concours est ouvert à tout un chacun, qu'il soit adulte ou enfant, dans les catégories poésies, nouvelles ou romans. Les inscriptions sont encore acceptées jusqu'à fin mars 2018. Un bulletin peut être obtenu auprès de la présidente, Mme Filomena Campoli, chemin de la Séchaude 5, 1073 Savigny, www.lescribeassociation.com. La remise des prix se tiendra dans la salle de la Caserne communale en octobre ou novembre 2018. A cette occasion, il est prévu de donner à quelques peintres la possibilité d'exposer leurs œuvres. Enfin, Mme Sabine Dormond, représentante de l'Association Vaudoise des Ecrivains, a transmis la proposition d'organiser conjointement une promenade littéraire.

En fin d'assemblée, MM. Frédy Richard et Narcisse Niclass, dignes émules de Pierre Dac et Francis Blanche, ont joué un sketch de divination fort applaudi.

[G. Jaquenoud]

Le comité gj

L'assemblée gj

HiB

**NAISSANCES**
**d'enfants d'habitants de la région**

**Lucas**
né le 4 février 2018
Famille Chambaret Coy, Oron-la-Ville

**Natasha Catalina**
née le 6 février 2018
Famille Chautard Rivera, Moudon

**Nadia**
née le 7 février 2018
Famille Wilk, Thierrens

**Coline**
née le 10 février 2018
Famille Durussel, Vucherens

**Augustine Rose**
née le 10 février 2018
Famille Marmy, Lucens

**Maël José**
né le 10 février 2018
Famille Cunha Fernandes, Villeneuve

***Sans publicité, on est vite oublié!***
***9 MARS: TOUS MÉNAGES***

## Les **brèves**

### • GRANGES-P.-MARNAND
### *La Saint-Caïon*

Le samedi 24 février prochain, la cochonnaille sera à l'honneur dans la salle du Battoir de Granges. A partir de 10h et jusqu'en soirée, divers stands de produits du terroir seront ouverts et des mets traditionnels seront servis. Un grand concours de confection de terrines sera organisé, avec un jury de fins connaisseurs de cette préparation délicate. Des animations seront au programme et pour cette édition, le terroir genevois sera l'invité d'honneur, de quoi confirmer que le bien-manger se pratique également sur les deux rives de la Versoix.

L'entrée sera libre et le bénéfice de la journée sera versé à l'ARFEC (Association Romande des Familles d'Enfants atteint du Cancer).

[G. Jaquenoud]

### • LUCENS
### *Rencontre Alzheimer*

Le Groupe d'entraide de l'Association Alzheimer se réunit tous les derniers mercredis du mois de 14h à 16h au Centre d'Accueil Temporaire de Prérisa (allée Prérisa 3 à Lucens). La prochaine rencontre est agendée au **mercredi 28 février 2018**. Renseignements: Ruth Ricca 079 909 84 12. Association Alzheimer-Vaud 021 324 50 40.

## Lacustres
## ESTAVAYER-LE-LAC

**Appartements de 4.5 pièces aux combles neufs à louer**

Comprenant: Hall, cuisine agencée, un séjour, salle de bains/WC, WC séparés, lave-linge et sèche-linge, trois chambres.

**Loyer 1'990 + 230 de charges**

www.bernard-nicod.ch
**BERNARD NICOD**
39, rue de la Plaine **Tél. 024 424 24 24**
1400 **YVERDON**

## Lacustres
## ESTAVAYER-LE-LAC

**Appartement avec mezzanine de haut standing de 4.5 pièces au rez-de-chaussée.**

Cuisine agencée, salle-de-bains/WC, 3 chambres, 1 séjour, jardin privatif d'environ 100 m².

**Loyer 2'500.- + 220.- de charges**

Possibilité de louer une place de parc extérieure à 70.- par mois

www.bernard-nicod.ch
**BERNARD NICOD**
39, rue de la Plaine **Tél. 024 424 24 24**
1400 **YVERDON**


MOUDONNOISE imprimerie

www.moudonnoise.ch

Encreur d'idées.


**ROD sa moudon** 021 905 20 72

**Recherchons un chauffeur poids-lourd**

- Permis cat C ou CE
- Cours OACP à jour
- Expérience de chantier
- Parlant français
- Habitant Moudon ou région

Engagement dès 01.04.2018 ou à convenir

**Vos offres à**
ROD SA
ZI Pré-Bryand 1, CP 225
1510 Moudon
victor.rod.sa@bluewin.ch

Renseignements 021 905 20 72

TRANSPORTS • TERRASSEMENTS
GRAVIERS • DÉMOLITION • AMÉNAGEMENTS

**LA CAGE AUX FOLLES,**
LA COMÉDIE MUSICALE
le spectacle à ne manquer sous aucun prétexte cette année chez Barnabé!
Jusqu'au 24 février 2018

**barnabé servion**
le grand café-théâtre
www.barnabe.ch
021 903 0 903

**FICOGÈRE**
**FIDUCIAIRE CONSEILS GERANCES S.A.**

- Comptabilité
- Fiscalité
- Administration
- Conseils
- Révision

Grand-Rue 5 – **1083 Mézières**
021 903 07 07 – ficogere@ficogere.ch
www.ficogere.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

**Claude BEDA et Florence BEDA LECHELARD ainsi que leur équipe sont à votre disposition**

**Voyance Suisse Premium 3.0**
*+ de 99 % d'avis positifs*
**Anouchka**
**Stella**
**Nikolaï**
*Voyants*
*Plébiscités des personnalités*
**0901 143 143**
Frs. 2.90.–/min

**Abonnement électronique**
au **Journal de Moudon**
pour seulement
**Fr. 47.–/année**
TVA comprise
**Tél. 021 905 21 61**

+ écologique
+ pratique

## Résidence les Tenevières
## ESTAVAYER-LE-LAC

**résidence de 21 appartements neufs à louer**

**2.5, 3.5 et 4.5 pièces**

Quartier calme, grands balcons, buanderie, cuisines agencées.

www.bernard-nicod.ch
**BERNARD NICOD**
39, rue de la Plaine **Tél. 024 424 24 24**
1400 **YVERDON**

## Gare 4
## À AVENCHES

**Appartement de 3.5 pièces au 1er étage**

Hall, séjour, cuisine agencée, 2 chambres, salle-de-bains/WC, balcon.

**Loyer 1'280.- + 170.-**

www.bernard-nicod.ch
**BERNARD NICOD**
39, rue de la Plaine **Tél. 024 424 24 24**
1400 **YVERDON**

***Idée cadeau***

Offrez un abonnement au Journal de Moudon!

021 905 21 61
www.journaldemoudon.ch

# Prochain tous ménages

## Vendredi 9 mars

**Journal de Moudon**

délai de r éception des textes et annonces: **vendredi 2 mars**

**Tél. 021 905 21 61 • annonce@journaldemoudon.ch • www .moudonnoise.ch**

**MOUDON** Du 1er au 4 mars

# Présentation de l'édition 2018 des Brandons

• Lundi dernier 19 février, le comité des Brandons de Moudon a tenu une conférence de presse pour présenter son édition 2018 du «carnaval le plus fou». Celui-ci aura lieu du jeudi 1er mars au dimanche 4 mars et, joli dépaysement, il nous entraînera sur les terres féériques et accueillantes de l'Irlande.

St-Brandon's Days ou Brand'Irish, ce sera une ambiance folle d'Irish Pub qui s'invitera pour quelques jours en terre broyarde.

Pour cette édition 2018, on pourra à nouveau compter sur de nombreuses attractions susceptibles d'attirer un grand nombre de spectateurs.

• Pour ouvrir le bal, le thé dansant costumé des aînés se déroulera dans la grande salle de la Douane le jeudi 1er mars dès 14h02.

• Dans la même salle et le même jour, le fameux loto des Brandons débutera à 20h01. Il proposera 30 séries et un carton d'une valeur de Fr. 500.– sera mis en jeu lors de la première série.

• Vendredi soir, le cortège aux flambeaux des enfants présentera un nombre record de participants avec la présence de 26 classes.

• Pas moins de 5 bars à thème seront ouverts dans l'enceinte de l'ancienne caserne: le bar brésilien, celui des Trognons, celui de l'Amicale des pompiers, celui du Handball-Club et le bar du comité.

**La Moudelmouzik** Archives 2017

A noter qu'en cas de mauvais temps le samedi après-midi, le bar du Handball-Club sera ouvert dès 16h00.

• Le méga concert-apéro sur la place du Marché sera aussi un événement notoire de la manifestation, avec la participation de 15 guggenmusiks et la célébration des dix ans du jumelage des Brandons de Moudon avec le Rabadan Carnaval de Bellinzone.

• La place du Marché sera magnifiquement décorée et verra s'ériger un symbole de la vie nocturne dublinoise, The Temple Bar Pub, une scène exceptionnelle!

• La Grenette, complètement modifiée, accueillera la «St-Patrick's Party» samedi soir avec, à 23h59, l'élection de Miss Brandon / St-Patrick, le retour d'une vieille tradition moudonnoise qui avait disparu ces 4 dernières années.

• Nouveau concours des masques: le concours de déguisement des adultes qui se déroulait habituellement sous la Grenette prendra désormais ses quartiers dans différents établissements publics moudonnois. Quant à la remise des prix, elle aura lieu sous la Grenette à 01h31.

• Concert irlandais gratuit le dimanche soir sous la Grenette avec «Raglan Trail», un duo masculin/féminin acoustique de grande qualité venu directement du Temple Bar de Dublin.

• On attend une participation très importante pour le grand cortège de dimanche qui réunira entre autres 15 guggenmusiks et pas moins de 29 chars et groupes.

## Nuits libres

• Particularité moudonnoise, les «nuits libres» font depuis des années le succès des Brandons. Ainsi, durant l'ensemble du week-end, les différents bars ont une autorisation d'exploitation sans interruption pendant l'entier des jours de fête pour le plus grand bonheur des brandonneurs.

• D'autre part, après la fermeture des bars des Brandons, deux «after parties» sont prévues: nuits de vendredi et samedi au KAMIN (place de l'Hôtel-de-Ville); nuits de jeudi et dimanche au MIDNIGHT CLUB.

## Diverses facilités

• Des navettes de «rapatriement» desservant les villages des environs avec départ à 2h30 et 5h00 seront disponibles pour la modeste participation de Fr. 5.–. Les départs auront lieu face à l'Auberge de la Douane.

• Le comité des Brandons met sur place un dispositif de sécurité adéquat. Le concept 2018 a prévu la présence de 22 agents de sécurité, d'un poste sanitaire avec une ambulance dans l'enceinte de l'ancienne caserne. Pour les fêtards les plus fatigués, une structure ad-hoc avec 50 places est prévue, ET-LITS à la rue du Poyet qui leur permettra de se reposer en toute sécurité.

• Un stand d'information sera installé sur la place du Marché.

## Quelques chiffres

**concernant l'édition 2018 (estimations)**

• 35'000 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation
• 12'000 personnes assistant au grand cortège du dimanche
• 3 tonnes de confettis
• 2'000 repas servis pendant le week-end
• 900 personnes hébergées
• 700 musiciens
• 26 classes d'école
• 300 bénévoles
• 10 mois d'organisation
• 5 scènes et 110 concerts
• 4 cortèges

En remerciant d'avance tous ces bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de cette belle fête, il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la météo soit merveilleuse...

[Donaly]

## Portrait de la semaine

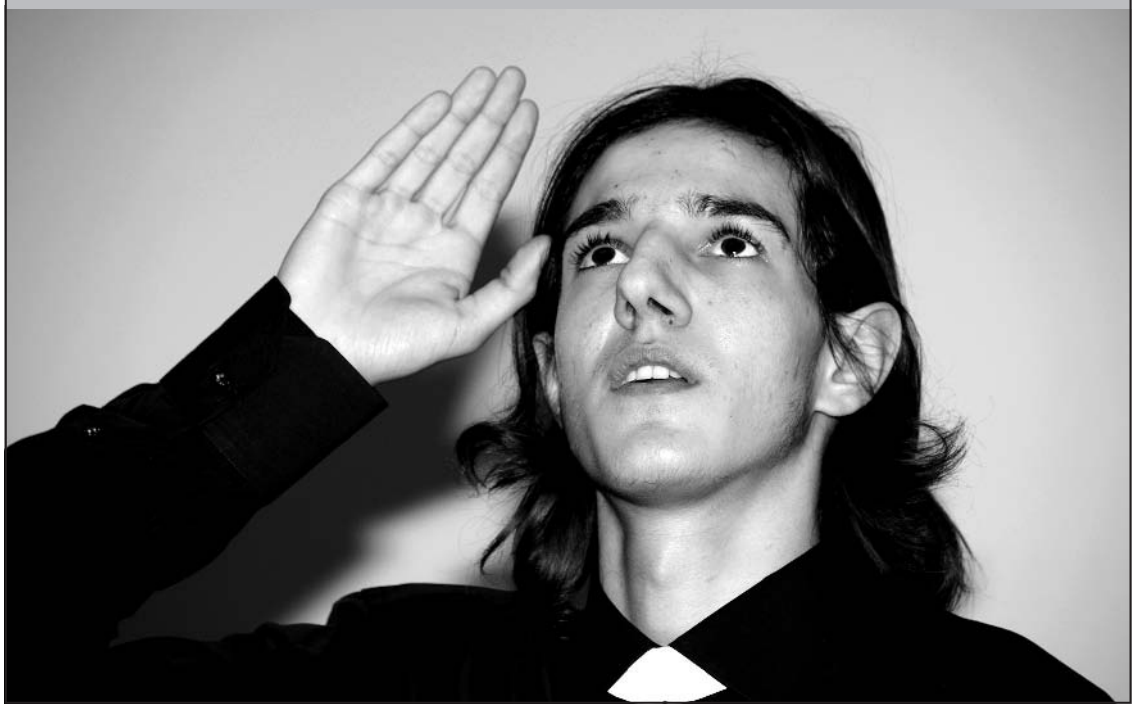

**«Vous m'entendez là-haut?»** photo Dany Schaer

**CORCELLES-LE-JORAT** Lundi 5 février

# Assermentation d'un nouveau garde pour le Groupement forestier Broye-Jorat

**• Le lundi 5 février dernier, Olivier Piccard, préfet du district Broye-Vully, assermentait Matthieu Détraz, dans les locaux de l'administration communale de Corcelles-le-Jorat. Le jeune homme entrait ainsi officiellement dans sa fonction de garde forestier au sein du Groupement forestier Broye-Jorat qui lui a attribué le triage de Moudon.**

De gauche à droite: Marc Rod, Eric Sonnay, Daniel Ruch, Matthieu Détraz, Olivier Piccard et Reynald Keller, inspecteur forestier

Le dynamisme, la motivation et l'intérêt pour le monde sylvicole de Matthieu Détraz ont séduit le Comité du Groupement qui avait déjà pu apprécier s es atouts lors d'un stage professionnel effectué en son sein. CFC de forestier-bûcheron en poche, le jeune homme né en 1991, domicilié à Bussy-sur-Moudon, a entrepris une maturité professionnelle en sciences naturelles à Marcelin (Morges) avant de réussir, l'an dernier, sa formation de forestier ES à Lyss. Il a également à son actif plusieurs expériences de terrain comme ouvrier ou stagiaire. Sportif, engagé politiquement et auprès de la Protection civile, il se réjouit de collaborer avec les autorités régionales et les citoyens de son triage.

Reprenant le poste de Didier Pichard, Matthieu Détraz intègre l'équipe du Groupement composée d'Eric Sonnay, garde du triage de la Haute-Broye, et Marc Rod à la tête de celui du Jorat, répondant auprès du Comité. Deux professionnels riches d'une longue expérience auprès desquels la nouvelle recrue pourra s'appuyer et apprendre les ficelles de sa fonction, comme le lui a conseillé Daniel Sonnay, président du Comité, tout en partageant avec ses aînés ses idées novatrices.

Matthieu Détraz prêtant serment

A pied d'œuvre, après avoir visité les domaines forestiers de son triage, Matthieu Détraz met déjà à profit son esprit ouvert et son sens de la communication. La Fête de la forêt, qui aura lieu le samedi 5 mai, à Oron-la-Ville dans le bois du Chanay sera, en plus d'une journée festive et instructive, l'occasion de faire sa connaissance.

[Gil. Colliard]

## Libre opinion

Cette rubrique n'engage pas la rédaction

# Un sourire en or

**• Le 4 mars prochain, le peuple vaudois se rendra aux urnes pour trancher sur la question de l'assurance dentaire obligatoire. Les Vaudois devront se prononcer sur l'entrée de vigueur d'une loi permettant aux riches comme aux pauvres d'être égaux en soins.**

L'hygiène dentaire est la base de la santé. Si les dents de lait sont remplaçables, ce n'est pas le cas pour les dents définitives que l'on garde à vie. D'où l'importance d'en prendre soin régulièrement. La dent est un organe vivant qui sert à la mastication, à la déglutition et à la prononciation. Dans le système actuel, l'assurance maladie de base ne prend pas en charge cette partie du corps. En effet, les soins dentaires ne sont pas remboursés, sauf en cas de couverture complémentaire. L'assurance complémentaire coûte en moyenne 10 à 25 francs par mois. Elle ne couvre que 50 à 80% des frais dentaires.

Sur l'échelle des douleurs, la rage de dents vient juste après l'accouchement. Un mal qui peut être évité en gardant une stricte hygiène dentaire et en effectuant un contrôle tous les six mois. Une hygiène de vie qui a un coût, en moyenne 500 francs par an et par personne. Pour une famille, c'est simple, faites le calcul... Si beaucoup de dentistes sont arrangeants avec les factures, ce n'est pas le cas chez certains médecins de la Broye, comme à Payerne où il faut payer avant consultation, les cabinets ayant eu de mauvais payeurs dans une région où le revenu moyen est faible. Se faire soigner les dents en Suisse est un casse-tête financier et beaucoup de personnes choisissent de se rendre à l'étranger où les coûts sont plus... humains.

Les dentistes vaudois s'opposent à l'initiative, un non-sens. Quel médecin digne de ce nom met des freins à la santé de ses patients? Le principal argument avancé est que l'entrée en vigueur de cette assurance donnera une masse de travail supplémentaire au praticien. Une charge administrative qui en rebute plus d'un. Cette élite refuse de voir la réalité de monsieur et madame tout le monde, une mère célibataire qui se retrouve avec une facture d'orthodontiste avoisinant les 13'000 francs, un retraité qui doit se faire poser un dentier pour 10'000 francs... Les exemples de patients renonçant aux soins dentaires pour des raisons de coût sont très nombreux. Comme en témoigne cette source: «Ma mère attendait le dernier moment pour prendre un rendez-vous, elle préférait souffrir pendant des mois car la facture lui faisait plus mal que les caries». Face à ce constat, les dentistes choisissent de faire la politique de l'autruche, n'hésitant pas à mentir comme des arracheurs de dents... Fort heureusement, tous les dentistes ne sont pas de cet avis et beaucoup invitent leurs patients à voter oui. L'argument selon lequel la mise en place de cette assurance provoquera une ruée chez le dentiste est faux, révèle un praticien de longue date. Une personne qui n'a jamais pris soin de ses dents ne va pas changer d'attitude à cause d'une votation, c'est une question d'éducation. Ceux qui prennent soin de leur hygiène dentaire continueront à le faire, quelle que soit l'issue du scrutin.

Il s'agit surtout d'offrir une couverture garantissant l'égalité en matière de santé. Dans un pays civilisé comme la Suisse, la question ne devrait même pas se poser.

[Afaf Ben Ali, Moudon]

# Votation du 4 mars: soins dentaires

En matière de santé bucco-dentaire, il n'existe aucune égalité entre les individus!

• En effet, si pour certaines et certains des gestes simples et quotidiens comme le brossage et le fil dentaire suffisent à garantir une hygiène buccale exempte de complications, d'autres n'ont pas cette chance-là. Qu'elles ou ils redoublent d'efforts, prennent un soin particulier de leur dentition, rien n'y fait! Nées avec une salive trop acide, des affections parodontales ou d'autres faiblesses bucco-dentaires, ces personnes auront beau entreprendre tout ce qui est en leur pouvoir pour garder une hygiène exemplaire, elles seront toujours rattrapées par leur héritage génétique qui déjouera ces efforts.

La responsabilité individuelle que prônent les adversaires de l'initiative ne peut guère être invoquée au vu des disparités criantes qui existent entre les individus. Face à ces faiblesses initiales, même l'attention la plus assidue ne servira pas à grand chose puisque la donne est faussée dès le départ. La seule volonté individuelle ne peut rien y changer!

En termes chiffrés, on peut retenir un certain nombre d'indicateurs pour se faire une idée plus précise de la situation. En Suisse, selon l'estimation de l'OCDE, les soins dentaires sont pris en charge à 91% par les ménages, soit l'un des taux les plus hauts au niveau mondial. Chaque Suisse dépense en moyenne 500 francs par an en soins dentaires, avec des factures pouvant parfois atteindre plusieurs milliers de francs. Ces données montrent clairement que le financement des soins bucco-dentaires n'est pas anodin pour le porte-monnaie de Madame et Monsieur tout le monde.

En ce qui concerne la prévention et la prophylaxie chez les plus jeunes, notamment au moyen du dépistage scolaire, les visites de classe ne sont effectuées que dans 36% des établissements scolaires du canton. Là encore, on constate que la maillage est faible et ne garantit pas une prise en charge globale. Ce d'autant plus que ces contrôles scolaires n'entraînent pas forcément un traitement. Bon nombre de parents ne donnent aucune suite aux conseils des dentistes scolaires parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas en assumer les charges financières.

En cas d'acceptation de l'initiative, contrairement à ce que préconisait la majorité du parlement cantonal, la couverture de l'assurance dentaire ne se limiterait pas uniquement aux citoyen-ne-s les plus jeunes, mais s'élargirait également à tous les adultes, de même qu'aux personnes âgées. En réalité, nombreuses sont les personnes de ces deux catégories à ne pouvoir effectuer une prophylaxie et des soins de base faute de moyens financiers conséquents.

Par ailleurs, la généralisation des policliniques dentaires régionales permettra également aux régions périphériques comme la nôtre de bénéficier de prestations en matière de soins dentaires équivalentes à celles actuellement prodiguées par la PMU de Lausanne. A ces constats s'ajoute le fait que les problèmes bucco-dentaires et leurs répercussions peuvent de loin dépasser la région de la bouche. Dans certains cas, ils engendrent d'autres maladies comme les affections cardio-vasculaires, l'athérosclérose, ou nuisent fortement à l'absorption d'aliments sains, nécessitant une mastication. Ces quelques exemples montrent bien à quel point la question de la santé bucco-dentaire revêt également une dimension plus large de santé publique. Soigner convenablement ses dents, c'est également contribuer à une limitation de la croissance des coûts de la santé en général.

Pour toutes les raisons évoquées, je voterai oui le 4 mars à l'initiative visant à introduire une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base dans le canton de Vaud!

[Felix Stürner,
député de la Broye-Vully]

**Chaque semaine des nouvelles de votre région**
**www.journaldemoudon.ch**

Initiative pour le remboursement des soins dentaires

# Les coûts réels

• Dans la campagne au sujet de l'initiative pour le remboursement des soins dentaires, nous assistons à un débat de sourds au sujet des bases de calcul des coûts de l'assurance. Les initiants divisent le montant fourni par l'Office fédéral de la statistique pour dépenses annuelles pour soins dentaires en Suisse (4.2 milliards) par le nombre d'habitants, et multiplient cette somme moyenne per capita par le nombre d'habitants du canton de Vaud, pour arriver à une somme d'environ 300 millions, qui couvrirait tout, y compris implants, prothèse fixe et orthodontie. J'ai demandé et obtenu de la campagne pour le OUI la confirmation que ceci est bien exactement leur raisonnement. Les opposants extrapolent au contraire à l'ensemble de la population la dépense cumulative pour soins dentaires aux ayants droit aux prestations sociales (30 millions par année pour 10% de la population), pour arriver à la même somme, mais ne couvrant cette fois-ci que les soins de base selon le référentiel des prestations sociales.

Or, le montant de 4.2 milliards par année concerne la dépense pour *tous* les habitants en Suisse, y compris ceux qui renoncent aux soins pour des raisons diverses, ainsi que ceux qui vont se faire soigner à l'étranger. Mais l'initiative vise justement à offrir des soins à précisément cette tranche de la population (environ 25% d'après le président du comité d'initiative, Me Jean-Michel Dolivo). En outre, nous avons appris lors d'un débat public le 15.02.2018 à Lausanne que les initiants envisagent la prise en charge des travailleurs frontaliers et extra-cantonaux (environ 60'000 personnes).

Si l'assurance sert à quelque chose, il faut *ajouter* ces dépenses au budget, et l'incohérence de l'initiative sur ce point est donc relativement grossière! De plus, comme nos patients assument en grande majorité leurs frais dentaires eux-mêmes, nous, les médecins-dentistes, nous efforçons à trouver avec eux des solutions adaptées à leur situation financière – pas forcément par magnanimité, mais parce que nous y sommes obligés –, et cela entre sans doute en ligne de compte dans le fait que les dépenses pour soins dentaires augmentent nettement moins rapidement que les coûts de la santé en général. Ce sont ces circonstances-là qui donnent le montant de 4.2 milliards annuels au niveau national. Si on annonce maintenant que l'assurance donnera à tout le monde droit à l'orthodontie, aux implants, prothèses fixes et autres, cela voudrait dire par exemple qu'au lieu de Fr. 2'000.– à 2'500.– pour une prothèse partielle amovible, une réhabilitation pourrait coûter Fr. 10'000.– et plus. On s'aperçoit dès lors que les prémisses financières de l'initiative volent en éclats.

Que tout le monde défende ses convictions, mais évitons tout de même les promesses trompeuses! On regrette qu'à aucun moment les acteurs sur le terrain, c'est-à-dire les médecins-dentistes, n'aient été approchés lors de l'élaboration de l'initiative. Ils auraient sans doute pu rendre attentif à ce qui précède. La projection financière des opposants est sans doute beaucoup plus proche de la réalité que celle de l'initiative, et le Conseil d'Etat vaudois prévoit d'ailleurs en cas d'acceptation dans ce même sens une couverture limitée au catalogue de prestations pour l'assistance sociale.

Tel que ce catalogue est appliqué à présent, cela voudrait dire concrètement, pour donner quelques exemples:

– Tout traitement parodontal au-delà du simple détartrage nécessite une argumentation, justification et motivation expresse, et n'est accordé qu'en cas de bonne hygiène chez des patients motivés et a priori non-fumeurs. Exclusion de toute chirurgie parodontale;
– Pas d'orthodontie;
– Pas de couronnes sauf autorisation particulière dans des cas exceptionnels;
– Pas d'implants sauf autorisation particulière dans des cas exceptionnels et si indispensables à la stabilisation d'une prothèse totale inférieure;
– Pas de prothèse fixe;
– Prothèses amovibles à châssis métalliques soumises à condition.

Tout traitement dépassant ce catalogue resterait en principe à la charge des ménages, sans compter les franchises annuelles suggérées par le Conseil d'Etat de Fr. 300.– par adulte et Fr. 100.– par enfant.

Que tout le monde vote comme bien lui semble en tenant compte de ceci.

[Wigger Tasman
Médecin-dentiste SVMD-SSO
1510 Moudon]

# Exposition Féline Internationale

## 24 et 25 février 2018

**Grande Salle de Lucens**

TRAINER Dog & Cat Wellness

Ouvert au public
de 10 h à 18 h
Entrée :
Adultes : Fr. 8.-
Enfants (6-16 ans) : Fr 4.-
AVS/AI : Fr 4.-
Famille : Fr. 20.-

Restauration

Samedi :
Spéciale
Sacré de birmanie
Ragdoll

Dimanche :
Spéciale dilution
( bleu / crème / lilac / fawn )

CCR

www.catclubromand.ch

---

**SABAÏ GAÏ**

## MASSAGES TRADITIONNELS THAÏLANDAIS

Sur rendez-vous uniquement
au **079 573 10 29**
Rue Grenade 16
**1510 MOUDON**
www.thai-massage.expert/

---

## À LOUER – LUCENS

Dans un petit immeuble calme
Proche des commodités

**Joli appartement** composé de:
Hall d'entrée, cuisine fermée,
salon, salle à manger,
2 chambres, petit balcon

Loyer net: Fr. 1'150.–
(y compris avance de charges)

Libre dès le 31.03.2018
Visite au 021 906 91 59

---

## COMMUNE DE MONTANAIRE
### SECTEUR NEYRUZ-SUR-MOUDON
# ENQUÊTE PUBLIQUE

### RÉFECTION DES ROUTES CANTONALES 529 C-S ET 533 IL-S EN TRAVERSÉE DE LA LOCALITÉ ET DIVERSES INFRASTRUCTURES

La Municipalité de Montanaire, se conformant aux dispositions légales de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985, de la loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP) du 17 septembre 1974, de la loi cantonale sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991 et de la loi sur l'expropriation du 25 décembre 1974, soumet à l'enquête publique:

- **Réfection RC 529 C-S et trottoirs en traversée de la localité;**
- **Réfection RC 533 IL-S et trottoirs en traversée de la localité;**
- **Diverses infrastructures, canalisations, éclairage public;**
- **L'expropriation des terrains et droits nécessaires à la réalisation du projet précité.**

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de Montanaire du vendredi 23 février 2018 au lundi 26 mars 2018. Les oppositions doivent être adressées par écrit au greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

La Municipalité

---

## Peney-le-Jorat
**Grande salle**
**Samedi 3 mars 2018 à 20h**
**Dimanche 4 mars 2018 à 17h**

## Palézieux-village
**Salle polyvalente**
**Samedi 10 mars 2018 à 20h**

**Soirées annuelles des groupes folkloriques**

La Sittelle de Villars-Mendraz
et Lè Maïentzettè de Palézieux

## LA CROISÈRE, ÇA M'USE

Fantaisie • Jouée • Chantée • Dansée

**La réservation conseillée**
au 021 903 32 01 • 17h-19h du lundi au vendredi

---

Entreprise sérieuse et réputée, spécialiste depuis 1980 dans le secteur des énergies renouvelables et en particulier de l'**énergie solaire**

## Nous engageons un(e) **EMPLOYE(E) DE COMMERCE** orienté(e) achat/logistique, poste à 60 à 100 % à convenir

**Activités**
- Relations et achats fournisseurs
- Organisation des livraisons et interventions

**Votre profil**
- CFC employé de commerce ou formation en rapport avec le poste
- Anglais commercial
- Une expérience dans ce domaine d'activité serait un avantage

**Vos qualités**
- Caractère ouvert et vivacité d'esprit
- Excellente organisation, rigueur et initiative
- Autonomie, sens du travail en équipe
- Aisance dans les contacts et les chiffres, Maîtrise d'un ERP

**Nous offrons**
- Activité intéressante dans un secteur d'avenir
- Appui technique et administratif

**Votre dossier complet avec photo:**

agena l'énergie du soleil
CH-1510 Moudon | 021 905 26 56
www.agena-energies.ch | agena@agena-energies.ch

---

## MOUDON
Salle de la Douane
**Jeudi 1er mars à 20h01**

# GRAND LOTO
## des Brandons

Avec le soutien des cafetiers-restaurateurs de Moudon, de la SIC, de Coop et Migros

**30 séries pour Fr. 15.–** Marchandises, bons d'achats, etc...

**1re série, bon Coop d'une valeur de Fr. 500.–**

---

**Journal de Moudon**

**CHAPELLE-SUR-MOUDON**

Soirées de l'Aurore

# Les Squatters se trompent de cible

**• Le Chœur mixte de Chapelle-sur-Moudon et sa troupe de théâtre présentent un spectacle riche en rebondissements. Côté théâtre, l'humour est à l'affiche et côté chœur le choix musical est absolument magnifique. Entre émotion et rire, encore une fois l'Aurore nous surprend et nous ravit.**

Reluquer chez son voisin, pas joli-joli. Un pauvre bougre en fait les frais même si ces «terribles dames» retrouvent un élan du cœur en bout de trottoir. Entre le goût de bouteille et les frous-frous, le Groupe théâtre sort des sentiers battus et dans une mise en scène originale de José Pahud et Ivo Faienza, il interprète «Squat», une pièce de Jean-Marie Chevret qui est loin d'être une simple comédie de boulevard. Elle aborde un sujet sérieux, les problèmes de logement dans les villes et la difficulté à accepter les différences. L'histoire se termine avec un happy end où les protagonistes s'acceptent et ne peuvent plus se passer les uns des autres.

Photos Dany Schaer

Les choristes nous emportent de la Corse aux Grisons et la musique nous enchante. Le chœur, 43 choristes sous la direction de Florence Grivat Favre, va toujours plus loin dans l'excellence. «Le choix musical n'a pas tenté de coller au texte théâtral. Nous avons voulu présenter de beaux chants, faire plaisir au public avec un répertoire varié et pas facile mais très valorisant pour les choristes», explique Florence Grivat Favre. La proportion de nombreux choristes hommes dans le chœur permet aussi à de petites formations d'interpréter de pures merveilles chorales.

Le Chœur mixte l'Aurore de Chapelle-sur-Moudon et sa troupe de théâtre vous donnent rendez-vous les 9, 10, 14, 16 et 17 mars au Battoir pour leurs soirées annuelles. Portes à 19h – Rideau à 20h15 – Apéritif offert. Réservations au 077 403 98 23 du lundi au vendredi de 17h30 à 20h et le samedi de 12h à 18h ou sur le site internet www.choeurdechapelle.ch.

[Dany Schaer]

**CARROUGE**

Spectacle

# «Un Caniche à Paris»

**• La compagnie *L'Opéra par-ci par-là* présente un spectacle composé de deux opérettes délirantes: «La Bonne de ma Tante» et «Le Docteur Purgandi». La compagnie part à la redécouverte du répertoire lyrique léger de la fin du XIXe siècle avec sa nouvelle production «Un Caniche à Paris».**

---

Ce spectacle se compose de deux petits bijoux inédits et déjantés du répertoire lyrique à la musique pleine de fraîcheur, donnés en première suisse: *La Bonne de ma Tante* de Frédéric Barbier et *Le Docteur Purgandi* de Victor Robillard. Leurs points communs? Le travestissement de personnages et l'usage de caniches à des fins peu respectables...!

Suite au succès déjà rencontré lors de représentations d'opéra-comique d'Albert Grisar, la jeune compagnie continue sa vocation d'amener l'opéra là où on ne le trouve pas, en allant à la rencontre de son public dans des lieux de représentation de Suisse romande à taille modeste, grâce à des choix artistiques flexibles. Cette nouvelle production se compose de deux opérettes inédites dénichées dans les tréfonds de la Bibliothèque nationale française. Ces deux œuvres proposent un nombre réduit de chanteurs, étoffé par le travestissement de plusieurs personnages, apportant ainsi un certain rythme dramaturgique.

La mise en scène propose de montrer également les coulisses avec un espace de jeu clairement défini. La partition musicale a été réduite pour un quatuor (violon, violoncelle, clarinette et piano). Enfin les décors, de même que la scénographie, utilisent des éléments épurés et jouent avec une grande flexibilité dans la maîtrise des espaces.

Un caniche à Paris ds

## Distribution

Mise en scène: Catherine Pauchard; direction musicale: Antoine Schneider; travail vocal: Dorothea Christ; répétitrice: Christianne Cornu Cavin; costumes: Charline Hein, et décors: L'Opéra par-ci par-là. **La Bonne de ma Tante:** Eusèbe Falempin: Raphaël Bortolotti; Victoire Cayeux: Dominique Tille (rôle travesti). **Le Docteur Purgandi:** Philippe Staempfli; Cigaretta: Marion Jacquemet; Friscatello/Patati Patata/Lézardini: Raphael Bortolotti; le Prince Mouchamielo: Dominique Tille. Instrumentistes: Antoine Schneider, Marion Frère, Jade Chatelain et Christianne Cornu Cavin.

**Représentation à la Grande salle de Carrouge** le dimanche 4 mars à 17h00. Réservations: 079 725 07 89 ou reservations@opera-parciparla.ch; pour les représentations à Cully voir sous www.oxymore.ch.

[Dany Schaer]

**MÉZIÈRES**

90e anniversaire

# Meilleurs vœux, Madame Allasia!

• «Il faut que ça bouge!». Voilà le fil conducteur qui accompagne Madame Allasia depuis bien des années. En devisant chaleureusement en cet après-midi de lendemain d'anniversaire autour d'une sympathique collation, nous avons parlé du passé et du présent. On a évoqué des figures connues ayant habité la région et des souvenirs qui font du bien au cœur. L'enthousiasme, la franchise, la volonté font partie des marques de fabrique de Madame Allasia. Elle qui a œuvré une trentaine d'années au magasin (pour ceux qui l'ignorent, il se trouvait à l'endroit où se dresse le bureau de poste actuel), elle en a côtoyé des clients fidèles ou de passage! La maison Allasia était très connue dans les environs et même plus loin, en Valais, par exemple, où les tissus, les habits de travail, les trousseaux faisaient merveille. André, l'époux de Maria Allasia, en était l'ambassadeur. Ils cessèrent leur activité en 1987 et s'installèrent ensuite dans leur villa d'où la vue sur les Préalpes est imprenable. En mai 2014, elle a eu le chagrin de perdre son mari.

Madame Allasia vient de Montet/Glâne dans la famille Baeriswyl de cinq enfants. Maria est née le 14 février 1928. Lorsqu'elle a quitté l'école du village à 15 ans, elle se souvient nettement avoir pleuré. Elle aimait l'école où elle obtenait de bons résultats et surtout elle aimait son instituteur. Heureux temps où le respect et une forme de reconnaissance se manifestaient tout simplement... L'année d'école ménagère à Ursy a suivi. Maria aime chanter et se joint au chœur d'église d'Ursy. Comme sa sœur aînée habite à Berne, celle-ci invite sa petite sœur pour une année dans la capitale. C'est la guerre et les temps sont difficiles.

Ensuite, elle part chez un médecin à Prilly; c'est là que Maria nous dit qu'elle a «appris à vivre». Tour à tour demoiselle de réception pour les patients, service à table pour les invités du soir, aide de tous les instants, elle passe une belle période. Elle tricote aussi énormément pour une œuvre dont sa patronne s'occupe. Sa maman ayant eu un souci de santé, Maria retourne à Montet. Mais «il fallait que ça bouge», et elle va s'engager comme serveuse au Restaurant Saint-Eloi à Moudon, au Buffet de la Gare à Vevey, à Blonay puis à la Fleur-de-Lys à Moudon. Elle y rencontre une bande de jeunes gens venus de Mézières pour faire la fête en ville dont André faisait partie. Ils se sont mariés et vécurent à Moudon avant de trouver un appartement à Mézières, tout à côté du Théâtre. Son mari travaillait au magasin et elle élevait leur petit garçon Claude, né en 1954. Quand il fallut remplacer un employé, la famille de son mari qui était aux commandes du commerce lui proposa ce poste temporaire qui dura presque 30 ans! Voyages, croisières et séjours dans la maison familiale des Allasia à Varzo, sur le versant italien du col du Simplon, font partie des souvenirs sympas dont elle parle avec bonheur.

Fidèle aux petits commerces, Madame Allasia aime faire ses courses au village et, comme il faut que ça bouge, elle apprécie la visite des ses 3 petites-filles accompagnées de leur conjoint, de ses trois arrière-petits-enfants et des amies qui passent par là. La Municipalité l'a félicitée et lui a apporté les cadeaux d'usage. Madame Allasia se dit gâtée et reconnaissante de tous les messages d'amitié reçus. L'année ne fait que commencer et elle est fermement décidée à fêter son anniversaire longtemps... Alors, bonne suite de jubilé avec la santé retrouvée en prime!

[Martine Thonney]

## Les brèves

***• Mézières VD***
***JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE***

Comme chaque année, le premier vendredi de mars voit revenir la Journée mondiale de prière. Cette année, ce sont des femmes du Surinam qui en ont préparé les textes. Peu connu, ce petit pays du nord de l'Amérique du Sud est peuplé de multiples ethnies qui vivent en bonne harmonie.

La célébration est préparée par un groupe œcuménique de femmes du Jorat. Vous y êtes cordialement invités.

**Vendredi 2 mars à 20h au temple de Mézières.**

**MÉZIÈRES**

Vendredi 16 février

# Repas de soutien du FC Jorat-Mézières

Comité et organisateurs: Sylvain Ruch, Philippe Bach, Marjorie Clerc, Gilles Gavillet, Nadège Pasi, Fabrice Naegele et Vincent Rimaz

Michel et Josette Chappuis

La Municipalité de Jorat-Mézières Muriel Preti, Patrice Guenat, Sonia Hugentobler, Michel Rochat et Sandro Simonetta

Sylvie et Frédéric Pittet

Mme et M. Philippe Jordan de Ropraz

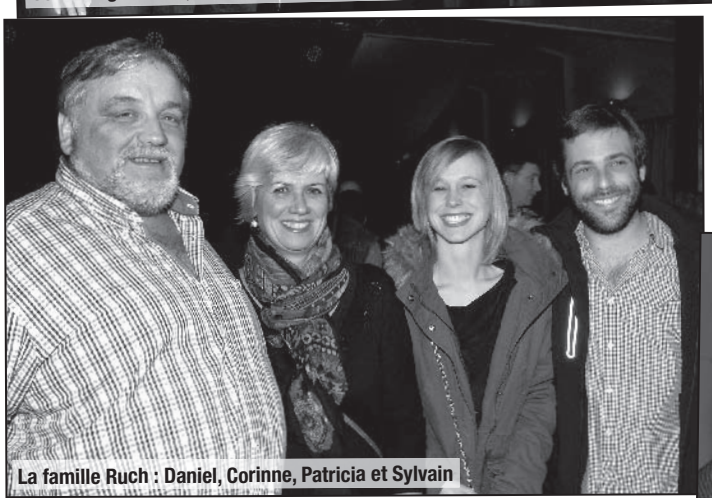

La famille Ruch : Daniel, Corinne, Patricia et Sylvain

Philippe et Françoise Bach

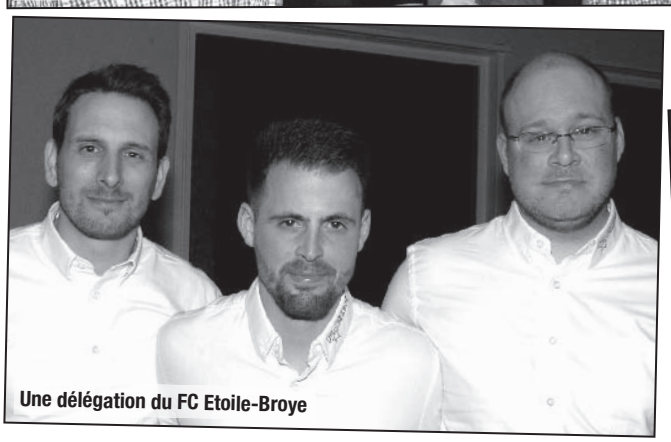

Une délégation du FC Etoile-Broye

Victoria et Océane, serveuses des Trois-Suisses

• L'endroit qu'il ne fallait pas manquer se tenait, vendredi dernier, à la Grande Salle de Mézières. Presque tout le «Gratin» du Jorat s'était donné rendez-vous pour marquer son attachement au club de football.

Depuis la nuit des temps, ce repas de soutien se tenait au restaurant La Croix-Blanche, dans la «Grange à Pont» de Servion. Cette année, changement de paradigme: la Grande Salle de Mézières de la nouvelle commune a eu les honneurs de la soirée avec, pour traiteur, le restaurant Les 3-Suisses de Vucherens. «A Servion, nous déclare un des membres du Comité, l'endroit devenait un peu restreint et heureusement que l'an dernier nous avons eu quelques défections car nous aurions dû refuser du monde, ce qui n'est pas le but».

Pour cette occasion, la salle avait été très bien décorée aux couleurs du club. Même le syndic Guénat était surpris par l'excellence du résultat. Ce ne sont pas moins de 151 participants qui ont payé 120 francs par personne, sans compter les boissons. Cela représente des entrées d'environ 10% du budget du club, qui compte 25 entraîneurs pour 110 juniors et 96 membres actifs. Environs 9000 francs de prix récompensaient les plus chanceux de la tombola. Une surface synthétique pour un des terrains est prévue, ce qui devrait résoudre des problèmes d'intendance.

Ce repas de soutien est une belle récompense pour le Comité qui se donne sans compter pour tous les joueurs et entraîneurs. Ils animent la vie sportive et sociale de ce club qui a célébré ses 75 ans d'existence l'an dernier.

[Alain Bettex]

Photos Alain Bettex

## Contre... ou Tout Contre?

*• On a beau faire preuve d'optimisme, il faut reconnaître que chaque fois que l'homme invente quelque chose qui pourrait lui faciliter la vie ou qu'il met au point un nouvel outil pour progresser dans un domaine ou dans un autre, il trouve presque simultanément une utilisation toxique du même outil, qui vient annuler une bonne partie des aspects bénéfiques. Par bonheur, le résultat reste la plupart du temps globalement positif et on peut encore parler de progrès, mais les effets d'une utilisation irréfléchie peuvent faire de gros dégâts et affecter gravement les personnes touchées.*

*Rien de plus sympa par exemple que de gazouiller sur Internet et de faire partager à ses connaissances ses coups de cœur, ses découvertes, sa bonne humeur et de les faire rire à l'occasion avec des blagues de plus ou moins bon goût. C'est sans doute ce que pensait Justine Sacco, directrice des relations publiques de la société d'édition américaine IAC. En décembre 2013, avant de prendre l'avion pour l'Afrique du Sud, elle envoie à ses 170 abonnés un tweet, qu'elle pense sans doute plein d'humour: «Je pars pour l'Afrique. Espère ne pas choper le sida. Je déconne. Je suis blanche!».*

*Pas de très bon goût, ce message, même carrément raciste, mais il n'est pas pire que ce qu'on trouve quotidiennement sur la Toile à longueur de déclamations et de commentaires. Le malheur a voulu qu'un journaliste repère ce message et le transmette sur son propre réseau (comptant 15'000 abonnés) pour que tout bascule. Pendant que Justine volait vers sa destination, la Toile s'est brusquement enflammée, le compte de Justine passe de 170 à 8000 abonnés en quelques heures et les critiques pleuvent. La pauvrette n'a bien sûr aucune idée de ce qui se passe et ne répond évidemment pas.*

*Dès ce moment, la frénésie ne connaît pas de limite et tout le monde y va de son grain de sel. Les réactions sont de plus de plus violentes et le buzz (c'est le bruit que fait un essaim de mouches à m... qui s'envole d'une beuse), le buzz donc devient mondial. Les «justiciers» s'en donnent à cœur joie, par exemple: «On est sur le point de voir cette salope de @JustineSacco se faire virer. En temps réel. Avant qu'elle le sache elle-même».*

*Arrivée au tarmac, Justine allume son portable et se rend compte de la tempête qu'elle a involontairement provoquée. Elle s'affole de ces réactions et se dépêche de supprimer son tweet et son compte, mais il est trop tard, elle est célèbre. Un homme l'attendait d'ailleurs à l'aéroport pour photographier cette cible des réseaux sociaux. Ensuite, elle apprend que son employeur n'a pas apprécié et l'a condamnée, puis congédiée. Elle est très mal accueillie dans son hôtel, où les employés menacent de faire grève et la réception lui signale qu'on ne peut pas garantir sa sécurité.*

*Entre le 20 décembre 2013 et la fin de l'année, son nom est tapé 1,2 million de fois sur Google et même le grand Trump s'est fendu d'un tweet pour la condamner. En quelques heures, Justine a subi un véritable lynchage médiatique et a tout perdu: son travail, sa vie privée, sa dignité et même sa vie de famille. Elle a depuis retrouvé du travail quelque part en Afrique, mais sa vie ne sera plus jamais la même.*

*Plus près de nous, bien des personnages (de préférence publics) sont victimes de ce phénomène appelé «doxing», qui consiste à collecter des informations sur des tiers et à les diffuser, à lancer des alertes sur les réseaux sociaux et à les relayer sans la moindre justification souvent, juste pour créer un buzz (voir plus haut). Ah! pouvoir bousiller une vie en toute impunité, quelle jouissance ce doit être!*

*[E.H.]*

**SIVIRIEZ** Théâtre

# «Les hommes préfèrent mentir»

La troupe théâtrale L'Amuse-Gueule vous présente une comédie d'Eric Assous.

• Simon, psychanalyste, doit annoncer à Olivia, son épouse, qu'il la quitte pour vivre avec sa maîtresse. Mais, ce soir-là, Olivia a invité Aurélie, son amie, et deux copains célibataires de Simon, Sam et Richard. Aurélie étant seule, elle a imaginé qu'elle pourrait, au cours de ce dîner, trouver «chaussure à son pied»! Malheureusement on apprend que Richard vient de se marier et que Sam est homosexuel! Un dîner au menu explosif!

**Mise en scène:** Mélanie Menétrey

**Avec:** Jean-Luc Devaud, Muriel Mesot, Quentin Wicht, Nicole Schmutz, Kevin Maillard, Jodie Paccaud et Mélanie Menétrey.

**Entrées:** adulte: 15.–, enfant (-16 ans): Fr. 10.– - 1h30 sans entracte

**Réservations:** info@theatre-amuse-gueule.ch / 079 403 40 06 (lu-ve de 18h30 à 20h). Les places ne sont pas numérotées (placement libre).

**Ouverture** des portes et du bar dès 19h30. Début de la pièce à 20h30.

**VILLARABOUD La Fourmilière**
**Ve/sa 9-10-16-17-23-24 mars 2018**

**Pharmacie de service**
Dimanche 25 février 2018 de 11h à 12h
Pharmacie du Jorat, Mézières (M. Mack)
(Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le **0848 133 133**, Centrale téléphonique des médecins de garde)

**Etablissements médico-sociaux**
L'Oasis, Moudon ✆ 021 905 97 97
La Châtelaine, Moudon ✆ 021 905 25 85

**Centre de consultations spécialisé** ✆ 021 905 33 33

**Médecin de garde** ✆ 0848 133 133

**CMS** ✆ 021 905 95 95

**Mamans de jour AMF**
(acc. en milieu familial) ✆ 021 557 30 65

**Samaritains** www.samaritains.com
Olivier Tribolet ✆ 079 447 41 45
Cours sauveteur ✆ 0848 848 046

**Médecins-dentistes SVMD-SSO**
**Urgences dentaires** ✆ 0848 133 133

**Pomme-Cannelle**
Nursery-Garderie ✆ 021 905 33 74

**Bibliothèque** ✆ 021 905 45 82
Horaire sections jeunesse et adultes:
ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h
jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 11h

**SOS Alcoolisme** ✆ 0848 805 005
**Fondation L'Epi, 1533 Ménières**
Institution pour pers. en difficulté avec l'alcool www.lepi.ch ✆ 026 668 24 02

**ASLOCA Broye** ✆ 021 906 60 45

**Epicerie du Cœur, Moudon**
Rue du Poyet 5 ✆ 078 824 47 27
CCP 60-199549-1 jeudi 18h-20h

**Pro Infirmis Vaud** ✆ 024 425 10 58

**Pro Senectute** ✆ 079 486 76 36

**Arcades** ✆ 026 477 60 60

**Aide aux enfants et aux jeunes**
permanence 24h/24 ✆ 147

**Asthme et Allergie**
Entraide ✆ 021 905 64 43

**Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région**
www.suetmo.ch ✆ 079 281 54 34

**Ludothèque Domino** Av. de Lucens 1
Lundi 16h à 17h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 16h à 17h
Fermé pendant les vacances scolaires
Renseign. ludomoudon@gmail.com

**Français en Jeu, Moudon & région**
Mauborget 6 moudon@francaisenjeu.ch
lundis 16h30-18h30 ou rdv ✆ 021 905 44 64

**Parlons Français Moudon** Poyet 3
pfmoudon@gmail.com (1er étage)
perm. lundis18-19h ou rdv 079 560 19 26

**SeMo Broye** ✆ 026 477 60 70

**AVIVO Broye** ✆ 021 905 44 07

**Musée du Vieux-Moudon** (Rochefort)
Rue du Château 50
Fermeture hivernale
Visite éventuelle
pour groupes ✆ 021 905 27 05

**Musée Eugène Burnand**
Rue du Château
Fermeture hivernale
Visite éventuelle pour groupes
sur demande ✆ 021 905 88 66

**Paroisse réformée Moudon-Syens**
Di 25.2 à 9h Culte à Hermenches, Passion II

**Paroisse protestante Curtilles-Lucens**
Di 25.2 à 10h30 Culte à Lucens (Centre œcuménique)

**Paroisse du Jorat**
Di 25.2 à 9h30 Culte à Corcelles-le-Jorat
Di 25.2 à 10h45 Culte aux Cullayes, cène

**Paroisse du Plateau du Jorat**
Di 25.2 à 10h30 Culte à Ogens

**Paroisse catholique Moudon-Lucens**
Di 25.2 à 10h Messe à Moudon suivie de soupe

**Paroisse de langue allemande**
Di 25.2 à 10h Moudon
Frühlingsvollversammlung Broye

**Eglise Evangélique de Moudon**
Di 25.2 à 10h Culte (av. de Préville 2)
www.eemoudon.ch

**Eglise Evangélique Missionnaire**
Di 25.2 Culte (voir eemlucens.ch)
(Av. Louis-Edouard-Junod 6)

**Armée du Salut**
Di 25.2 à 9h45 Culte en commun à Payerne
(transp. organisé, départ Moudon à 9h10)